

# L'héritage des résistances antérieures

Ce dossier thématique est en lien avec le centenaire de la Grande Guerre ■

## Les résistants belges et français et l'héritage de la résistance de 14-18

Par Emmanuel Debruyne, chargé de cours à l'université catholique de Louvain

En mai 1940, parmi les millions de personnes qui se pressent sur les chemins de l'exode, nombreux sont ceux qui sont hantés par la crainte de revivre le même cauchemar qu'en 1914 : les massacres et les viols de l'invasion, puis l'occupation et son quotidien de peur, de misère, de faim et d'humiliation.

Au cours des mois suivants, c'est une autre mémoire de la Grande Guerre qui referra surface, spécifique aux territoires qui, en 1914, s'étaient retrouvés du mauvais côté de la ligne du front. Une mémoire héroïque, de lutte et de sacrifice, mais qui n'est pas celle des Poilus. Cet héritage mémoriel, c'est celui des civils qui se sont engagés dans la clandestinité contre l'occupant, de ceux qu'en 1914-1918 on n'appelait pas encore « résistants », mais qui feront des émules en 1940.



Walthère Dewé fonda et dirigea deux réseaux de renseignements clandestins au cours des deux guerres mondiales : La Dame blanche en 1916, qu'il créa et le réseau Clarence en 1940. Il est abattu par les Allemands au cours d'une mission le 14 janvier 1944.

et, à l'inverse, de maintenir intacte l'idée de l'Allemand jouissant de sa seule position de force pour déchaîner sa barbarie ontologique. Les occupés désireux de s'opposer à l'ennemi ne commettront donc pas d'assassinat, ne formeront pas de maquis et ne se lanceront pas dans la guérilla. Bref, il n'y aura pas – si l'on excepte quelques actions de sabotage – de phénomène de résistance armée derrière le front Ouest<sup>(2)</sup>.

Il n'empêche, le ressentiment éprouvé par les populations envahies à l'encontre de l'occupant va être mis à contribution par les armées alliées, non pour s'en prendre directement à lui, mais pour l'épier. Pendant quatre ans, les services secrets alliés vont

susciter la création de réseaux de renseignement en Belgique et en France occupée, dans lesquels environ 6500 occupés seront impliqués. Les 250 réseaux ainsi formés sont souvent de dimensions réduites et leur durée de vie ne dépasse pas quelques mois. Quelques organisations se distinguent pourtant, une dizaine dépassant même la centaine d'agents. Les services français parviennent ainsi à mettre sur pied fin 1914 un important réseau, dirigé par le Belge Oscar Hernalsteen, qui couvre avant sa destruction à l'automne 1915 une bonne partie du département du Nord et de la Flandre orientale. Ce réseau fait cependant pâle figure à côté de la Dame Blanche, qui travaille pour le Secret Service britannique<sup>(3)</sup>. Fondée à la mi-1916 par l'ingénieur liégeois Walthère Dewé, elle parvient à tenir jusqu'à l'Armistice et regroupe un millier d'agents répartis sur la quasi-entièreté des territoires occupés<sup>(4)</sup>.

Beaucoup de journaux d'avant-guerre ont refusé de paraître sous la censure de l'occupant, entraînant un tarissement de l'information, alors même que la soif de nouvelles n'avait jamais été aussi grande. Des organes

### SOMMAIRE

- Les résistants belges et français ..... p. I et l'héritage de la résistance de 14-18  
par Emmanuel Debruyne, chargé de cours à l'université catholique de Louvain
- L'héritage de la Première Guerre mondiale dans la répression allemande en « zone rattachée » Nord – Pas-de-Calais.  
par Laurent Thiery, docteur en Histoire, historien de La Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord – Pas-de-Calais
- La presse clandestine d'une guerre ..... p. IV à l'autre, en France et en Belgique  
par Bruno Leroux
- L'imaginaire du « franc-tireur » ..... p. VI et son instrumentalisation par l'occupant allemand de 1940 à 1944  
par Bruno Leroux
- Émilienne Moreau-Évrard, ..... p. VII résistante pendant les deux guerres mondiales  
par Frantz Malassis

de presse à la solde de l'occupant font leur apparition, comme *La Belgique* ou *La Gazette des Ardennes*, auxquels les journaux clandestins entendent faire contrepoids<sup>(5)</sup>. Une première vague se focalise sur la diffusion d'articles tirés des journaux alliés. À partir de 1915, une seconde se donne pour mission supplémentaire de se faire le porte-voix de l'opinion occupée. Environ 80 « clandestins » différents font leur apparition tout au long de la guerre, la plupart en Belgique. *La Libre Belgique* est le plus connu et le plus diffusé d'entre eux, qui tient de février 1915 à l'Armistice. Apparu au même moment à Roubaix, *L'Oiseau de France*, plus modeste, est démantelé fin 1916<sup>(6)</sup>.

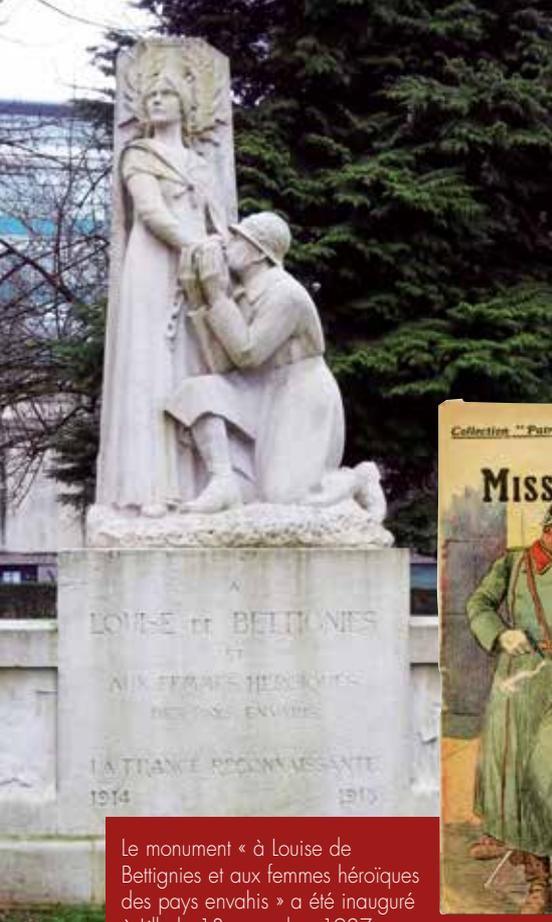
Des lignes d'évasion s'improvisent très tôt : les premières visent à exfiltrer les soldats coupés de leurs unités lors de la Bataille des frontières, en août 1914, et qui, du fait de l'avance allemande se sont retrouvés en pays occupé. À ces militaires s'ajoutent bientôt des volontaires de guerre et des ouvriers qualifiés désireux de participer à l'effort de guerre allié. La filière la plus connue est celle dans laquelle s'implique l'infirmière britannique Edith Cavell, établie à Bruxelles<sup>(7)</sup>. De novembre 1914 à août 1915, elle permet à des centaines de fugitifs issus principalement du département du Nord et du Hainaut de rejoindre les Pays-Bas, demeurés neutres.

Des services postaux clandestins s'organisent également pour assurer la correspondance des soldats belges et français issus des territoires occupés séparés de leur famille par le front. Mêlant l'humanitaire au patriotique, ces réseaux nés des circonstances très spécifiques du premier conflit mondial permettent de contrer, même de manière ténue, l'effet déprimant

### Une résistance avant la lettre

Les « atrocités » d'août 1914 avaient coûté la vie à plus de 6000 civils belges et français<sup>(1)</sup>. L'armée allemande avait justifié ces actes par la nécessité de mener des représailles contre les « francs-tireurs » censés harceler son armée. Or, à l'exception de quelques cas isolés, ces francs-tireurs n'avaient existé que dans l'imaginaire des envahisseurs, nourris par le souvenir de la guérilla de 1870 et le chaos des premières opérations.

Ce traumatisme initial allait être lourd de conséquence sur la lutte menée contre l'occupant entre 1914 et 1918 en Belgique ainsi que dans le nord et l'est de la France. Pour les occupés, prendre les armes, et donc endosser le rôle de franc-tireur, serait revenu à donner raison à l'ennemi. S'abstenir de tels actes permettait certes d'éviter de s'exposer à de nouvelles représailles, mais aussi de se conforter dans le rôle de victime innocente et respectueuse du droit de la guerre



Coll. privée FM.

Le monument « à Louise de Bettignies et aux femmes héroïques des pays envahis » a été inauguré à Lille le 13 novembre 1927.

La collection « Patrie » est née en 1917 et poursuivra ses parutions sur la Première Guerre mondiale jusqu'en 1920 pour totaliser 154 fascicules. Le numéro 3 de cette collection, paru en 1917, intitulé *Miss Cavell. Héroïne et martyre* rappelle la vie édifiante de cette femme pendant la Grande Guerre. Cette littérature hagiographique populaire contribue à la piété patriotique autour des héros et martyrs de la Grande Guerre.

d'une séparation plus radicale que celle endurée par les autres soldats engagés dans ce conflit qui s'éternise.

Ces différentes formes de lutte ont un prix. Les polices secrètes allemandes s'attellent à démanteler toute forme d'opposition clandestine. Les arrestations se comptent par milliers. Traînés devant les conseils de guerre, les résistants écoupent souvent des travaux forcés. La peine de mort attend les cas les plus graves dans les affaires d'espionnage ou d'aide à l'évasion. Sur l'ensemble des territoires occupés, 277 résistants finissent, à l'instar de Cavell ou d'Hernalsteen, devant le peloton d'exécution<sup>(6)</sup>. Quelques centaines d'autres bénéficient d'une grâce et rejoignent dans des prisons allemandes, comme Rheinbach ou Siegburg, leurs compagnons condamnés aux travaux forcés. Les conditions de détention, très dures, y sont aggravées par la faim et le manque de soins. Comme des dizaines d'autres, la Lilloise Louise de Bettignies, condamnée à mort pour espionnage, ne survivra pas à son incarcération<sup>(9)</sup>.

## Une mémoire agissante

Présentés au sortir de la guerre comme des martyrs de la Nation, les résistants exécutés sont héroïsés dans les anciens territoires occupés<sup>(10)</sup>. Les hommages qui leur sont rendus les placent sur un pied d'égalité

avec les soldats tués sous les drapeaux. Fusillée en avril 1916 pour espionnage, à l'âge de 23 ans, Gabrielle Petit accède au rang d'héroïne nationale et devient la « Jeanne d'Arc belge ». En 1923, une statue en son honneur est inaugurée au centre de Bruxelles, le jour de la fête nationale belge. Plusieurs artères lui sont consacrées, elle est présente dans tous les manuels scolaires, fait l'objet de films et de pièces de théâtre. Des dizaines d'autres fusillés font l'objet d'un semblable culte au niveau local. Dans le Nord, Louise de Bettignies et Léon Trulin, fusillé à 18 ans pour espionnage, deviennent ainsi des figures vénérées de la piété patriotique. Toute une littérature fait également son apparition, où se côtoient souvenirs publiés par des anciens, récits hagiographiques consacrés à leurs martyrs ou publication des dernières lettres de ces derniers.

En 1940, les habitants des territoires occupés lors du conflit précédent sont habités par la mémoire de cette première résistance, davantage concentrée d'ailleurs sur les quelques grandes figures sacrificielles locales ou nationales que sur l'action clandestine elle-même. Cette mémoire y exacerbe encore l'effet cristallisateur que la commémoration de la Grande Guerre a joué dans les premières manifestations du refus. À Bruxelles, des fleurs sont déposées au pied du monument de Gabrielle Petit, tandis que dès les tous premiers mois du conflit, de nouveaux journaux clandestins invoquent la mémoire de Gabrielle Petit, d'Edith Cavell ou de Louise de Bettignies<sup>(11)</sup> pour secouer les consciences, ou rendent hommage à *La Libre Belgique* en reprenant son titre ou, à la rigueur, en s'intitulant *Belgique Libre*... Des dizaines d'anciens, à commencer par Dewé, forment de nouveaux noyaux de résistance, qui donneront naissance au réseau Clarence, au clandestin *La Liberté* ou au Mouvement national belge. Bien d'autres, inspirés par l'exemple d'un héros local, d'un oncle ou de leurs propres parents, se lancent à leur tour dans ces formes de lutte apparues en 14-18 que sont la presse, le renseignement et l'aide à l'évasion, tandis que le sabotage prend une importance croissante. Il faudra cependant attendre les derniers mois de 1941 avant que ne saute le tabou de l'action armée, hérité du conflit précédent, et qui pourtant finira par symboliser le phénomène qui est alors en train de prendre le nom de « Résistance ».

Il est vrai que le climat de « guerre civile européenne » né au lendemain de la Grande Guerre et exacerbé par le second conflit mondial a alors considérablement changé la donne. Dans un premier temps, même s'ils n'en ont pas le monopole complet, les communistes

jouent en France comme en Belgique un rôle pionnier dans cette forme de lutte. L'action du SOE favorise elle aussi le développement de la lutte armée et notamment des sabotages. Le gouvernement belge en exil et la France Libre demeurent cependant très réticents vis-à-vis des assassinats, notamment à cause des représailles qu'ils entraînent. Il n'empêche, les groupes de résistants armés multiplient les assassinats à partir de 1942. La spirale de la violence, où terreur et contre-terreur se renforcent mutuellement, culminera à la veille de la Libération dans les deux pays, opposant résistants armés communistes ou non aux forces allemandes et aux milices collaborationnistes. La guerre clandestine en pays occupé n'a désormais plus du tout le même visage que celle menée pendant la Grande Guerre. Sauf à considérer que la guerre imaginaire qui hantait les Allemands en 1914 a réellement pris corps dans les meurtres, les maquis et les embuscades de 1944. ■

(1) Cf. John Horne & Alan Kramer, 1914. *Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2005.

(2) Notons que cette remarque ne s'applique pas nécessairement aux territoires occupés des Balkans et de l'Est, où des groupes en armes s'opposent à l'occupant, notamment en Serbie et en Ukraine. Voir notamment Heiko Brendel & Emmanuel Debruyne, « Resistance and repression in occupied territories behind the Western and Balkan Fronts, 1914-1918. A comparative perspective », in Wolfram Dornik, Julia Walleczek-Fritz & Stefan Wedrac (dir.), *Frontwechsel. Österreich-Ungarns "Großer Krieg" im Vergleich*, Wien - Köln - Weimar, Böhlau, 2013, p. 235-258.

(3) Pierre Decock, *La Dame Blanche. Un réseau de renseignements de la Grande Guerre*, Raleigh, Lulu, 2010.

(4) Henri Bernard, *Un géant de la résistance: Walther Dewé*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1971.

(5) Emmanuel Debruyne, « "Véridiques, antiprussiens et patriotes". Les journaux prohibés en pays occupé. 1914-1918 », in Robert Vandebussche (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Ceges, 2012, p. 77-97.

(6) Jean Heuclin & Jean-Paul Visse, *La presse clandestine dans le Nord occupé, 1914-1918*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2014.

(7) Diana Souhami, *Edith Cavell*, Londres, Quercus, 2010.

(8) Emmanuel Debruyne & Laurence van Ypersele, *Je serai fusillé demain. Les dernières lettres des patriotes belges et français fusillés par l'occupant. 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.

(9) Chantal Antier, *Louise de Bettignies: Espionne et héroïne de la Grande Guerre 1880-1918*, Paris, Tallandier, 2013.

(10) Laurence van Ypersele & Emmanuel Debruyne, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004.

(11) Sur l'image des femmes en résistance pendant la Grande Guerre, voir Emmanuel Debruyne & Alison S. Fell, « Model martyrs. Remembering First-World-War Resistance Heroines in Belgium and France », in Peter Tame, Dominique Jeannerod & Manuel Bragança (dir.), *Mnemosyne and Mars: Artistic and Cultural Representations of Twentieth-century Europe at war*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle, 2013, p. 145-165.

## L'héritage de la Première Guerre mondiale dans la répression allemande en « zone rattachée » Nord – Pas-de-Calais

Par Laurent Thiery, docteur en Histoire, historien de La Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire du Nord – Pas-de-Calais

La Première Guerre mondiale a profondément marqué une génération de Français et d'Allemands nés entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Que cette expérience soit celle du feu ou de la vie civile dans un territoire occupé, son impact sera majeur vingt-cinq ans plus tard dans le contexte d'une nouvelle guerre. Chez les habitants du Nord – Pas-de-Calais en particulier, l'image profondément ancrée de la dureté de l'invasion prussienne<sup>(1)</sup>, des vexations, des exécutions et des déportations massives est un facteur d'explication d'un engagement plus précoce dans la Résistance, dès l'été 40<sup>(2)</sup>. Mais le souvenir de 14-18 et les représentations forgées après la guerre ont également influencé le comportement de l'occupant dans son application des mesures de répression et de maintien de l'ordre.

Le personnel administratif, policier ou judiciaire allemand, chargé de diriger le Nord de la France à partir de 1940, se caractérise d'ailleurs par une présence significative d'anciens combattants. Mais l'expérience du combat n'est pas le seul facteur ayant contribué à façonner leur vision ou à influencer leurs choix politiques. Les conséquences de la défaite, et de l'humiliation engendrée par les clauses du traité de Versailles, contribuent, en effet, largement à modifier leur représentation de l'ennemi. La vie dans l'Allemagne de l'après-guerre, dont certaines zones ont été placées, dès 1918, sous occupation militaire française, a joué un rôle indéniable<sup>(3)</sup>. La présence tricolore a durablement marqué les jeunes Allemands de ces régions à l'instar de Niehoff, *Oberfeldkommandant* nommé à Lille. La spécificité de la première année d'occupation dans le Nord de la France s'inspire d'ailleurs grandement des mesures françaises imposées en Rhénanie à partir de 1923 : compétences étendues de la justice d'occupation pour juger les cas de rébellion, proscription du droit de réunion, interdiction des chants patriotiques, etc.

Dès juin 1940, la stratégie générale de la politique d'occupation du Nord – Pas-de-Calais dirigée par l'administration militaire allemande de Lille se caractérise, malgré sa dureté, par la volonté de « préserver les relations locales »<sup>(4)</sup>. Certes, cette ambition répond d'abord à des intentions séparatistes : ces départements sont destinés, après le traité de paix, à être rattachés à un État germanique nord-européen. Mais les nazis jugent également nécessaire de tenir compte, dans leur appréciation de l'attitude de la population, des séquelles laissées par l'occupation précédente. Ainsi, certains



▲ Heinrich Niehoff (1882-1946) est commandant de l'OFK 670 de Lille entre juin 1940 et janvier 1943. Ancien combattant lors de la « Grande guerre », ses actions menées ensuite pendant l'occupation militaire française de la Ruhr en 1923 lui valurent quelques mois de forteresse. Une expérience non sans conséquences sur sa politique de répression dans le Nord de la France.

◀ Alfred Bourgeois (1900-1973), coiffeur de Saint-Omer (Pas-de-Calais), est dès l'été 1940, à la tête d'un réseau d'évasion de soldats britanniques. Arrêté en janvier 1941, il comparait en septembre, avec 18 de ses camarades devant le tribunal militaire allemand d'Arras pour « assistance à Anglais ». Malgré la sévérité des sanctions, le juge estime pourtant, pour les « soldats de la Première Guerre mondiale, [...] humainement compréhensible qu'ils soient venus en aide aux Anglais en souvenir des liens entretenus avec eux pendant plusieurs années » (*Gericht der FK 678 Arras, St. LI 67/41, 4 septembre 1941, Feldurteil wegen Engländerbegünstigung, TA 102699, DAVCC, Caen.*). Bourgeois, condamné à mort verra sa peine commuée en 15 ans de travaux forcés.

Coll. familiale Vincent Bourgeois.

monuments sont là pour rappeler la mémoire de martyrs victimes des troupes impériales.

Concrètement, dès 1940, l'occupant tente soigneusement d'éviter le renouvellement de pratiques appliquées en 1914-1918. En nouant des rapports étroits avec le patronat et les industriels, l'OFK de Lille écarte, par exemple, le risque de voir la nouvelle génération de notables refuser de travailler pour l'occupant, comme leurs pères l'avaient fait.

C'est néanmoins dans la répression d'une activité résistante précoce et de grande ampleur, qu'apparaissent les conséquences directes de l'expérience de la Première Guerre mondiale. Ainsi, jusqu'à l'été 1942, pour la répression de l'aide apportée par des civils à des soldats britanniques restés sur le sol de France depuis 1940, l'expérience de la « Grande Guerre » joue incontestablement un rôle modérateur. La mobilisation aux côtés des soldats alliés ou une incarcération forcée en 14-18 sont des circonstances atténuantes effectivement retenues dans ce genre d'affaires. Or, ces dernières représentent alors l'activité résistante la plus réprimée, dans une zone où la justice militaire allemande forme le pivot de l'appareil de répression.

À partir de l'été 1943, les bouleversements stratégiques induits par la perspective du débarquement allié et l'installation dans le Nord des armes secrètes (VI, V2) conjugués à une application plus drastique des mesures nazies<sup>(5)</sup>, changent la donne. Ils relèguent à l'arrière-plan toute représentation de l'ennemi français qui serait nuancée et atténuée par le sentiment d'un héritage commun. Malgré tout, et contrairement au reste de

la France où la figure ancienne du franc-tireur<sup>(6)</sup> est réactivée et participe à la brutalisation des pratiques répressives en 1944, la politique de répression menée par l'OFK de Lille n'utilisera que modérément et de façon restrictive cette image-repoussoir à l'égard de l'opposition venant de la population nordiste. ■

- (1) Voir, « Les massacres de civils dans le Nord de la France en mai-juin 1940 », in *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 60, mars 2010.
- (2) Sur cette question, John Horne, Alan Kramer, *German atrocities, 1914-1918. A history of Denial*, New Haven, Yale University Press, 2001, XV-608 p., édition française en 2005, 1914, *les atrocités allemandes*, Paris, Tallandier.
- (3) Nicolas Beaupré, « Occuper l'Allemagne après 1918 », in *Revue historique des armées*, n° 254, 2009, p. 9-19.
- (4) Sur cette notion, Laurent Thiery, *La répression allemande dans le Nord de la France (1940-1944)*, Lille, Presses du Septentrion, 2013, p. 301-303.
- (5) Durant cette dernière période, le nombre de peines de mort prononcées contre des résistants atteint le tiers des personnes jugées. En outre, des procédures accélérées permettent dorénavant leur exécution sans l'assentiment de Bruxelles. Enfin, l'OFK 670 de Lille n'hésite pas à reprendre les exécutions dotages, abandonnées depuis avril 1942.
- (6) Sur cette question, Jochen Böhrer, « L'adversaire imaginaire : « guerre des francs-tireurs » de l'armée allemande en Belgique en 1914 et de la *Wehrmacht* en Pologne en 1939. Considérations comparatives », in *Occupation et répression militaires allemandes, 1939-1945. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée*, dirigé par Gaël Eismann et Stefan Martens, Autrement, Collection Mémoires/Histoire, 2007, p. 17-40.

# La presse clandestine d'une guerre à l'autre, en France et en Belgique

Par Bruno Leroux

S'il est un journal clandestin emblématique des deux occupations en Belgique, c'est bien *La Libre Belgique*.

## *La Libre Belgique*

Le titre naît en février 1915, à Bruxelles, à l'initiative de Victor Jourdain, un homme de presse influent avant-guerre dans l'opinion catholique conservatrice de Belgique francophone. Le titre est une réponse à *La Belgique*, journal créé par les Allemands. C'est l'un des très rares journaux clandestins à durer jusqu'en 1918, avec 171 numéros et un tirage atteignant parfois 20 000 exemplaires, malgré plusieurs vagues d'arrestations. Il dispose de plusieurs centaines de diffuseurs couvrant tout le pays.

Son contenu et son évolution reflètent bien les grandes caractéristiques de la presse clandestine belge pendant la Grande Guerre. Les titres qui paraissent à partir de 1915 constituent une presse d'opinion, après une première génération de journaux, en 14, qui avaient pour unique but d'informer ; cette presse combat la soumission prêchée par la presse « embochée » et son travail de démoralisation, entretient le patriotisme et l'espoir de la victoire. Mais elle ne recrute pas pour une résistance organisée qui n'existe pas, en dehors des réseaux de renseignement et d'évasion auxquels elle rend hommage. Et son influence décroît à partir de 1917, suivant la tendance du moral dans le camp allié : le tirage de la *LB* baisse alors, ne dépassant plus 10 000 exemplaires<sup>(1)</sup>.

La seconde occupation provoque en Belgique une floraison de journaux clandestins sans comparaison avec celle de la Grande Guerre : 675 titres répertoriés, contre environ 80 en 14-18. Parmi eux, surgissent dès 1940 une demi-douzaine de feuilles reprenant spontanément le titre *La Libre Belgique*. Assez vite, l'un d'entre eux va s'imposer comme le successeur effectif du titre : *La Libre Belgique* « *Peter Pan* » (du nom de son soi-disant rédacteur en chef), qui réussira à durer jusqu'à la Libération, avec 85 numéros d'un tirage allant de 10 à 30 000 exemplaires. Comme chez son prédécesseur, ses animateurs appartiennent à la bourgeoisie francophone bruxelloise, catholique et conservatrice, qu'ils soient avocats, hauts fonctionnaires, officiers de gendarmerie ou de police ou employés du secteur bancaire.

En revanche, par bien des aspects, la *LB* de 1940 se différencie de sa devancière, du fait des enjeux qui ont changé. Ainsi, comme le font en France les grands journaux clandestins de culture catholique (*Cahiers du Témoignage Chrétien*, *Défense de la France*), elle finit par intégrer en 1944 la lutte armée dans ses consignes, même si c'est bien plus tardivement et sous une forme plus restrictive que la presse

communiste. D'autre part, la *LB* s'adosse cette fois-ci à une organisation aux buts plus larges, mais avec une singularité par rapport à d'autres titres qui, comme en France, sont l'organe de mouvements clandestins : la *LB* est en effet étroitement liée au grand réseau de renseignement Zéro, principal organe de liaison entre les résistants belges et le gouvernement de Londres. Il fournit à la *LB* la matière de ses articles, des recrues, une logistique, et un appui financier ; ce qui explique en bonne partie son succès – en plus de la haute tenue intellectuelle de ses analyses.

Incarnation d'une droite francophone qui se veut l'héritière du patriotisme germanophobe de 1914, *La Libre Belgique* se distingue par la fréquence relative de ses évocations de la résistance pendant la Grande Guerre. Il s'agit avant tout des figures emblématiques d'une forme de résistance morale, principalement le cardinal Mercier et le bourgmestre de Bruxelles Adolphe Max, et, dans une moindre mesure, des héros des réseaux de renseignement comme Gabrielle Petit. La presse de gauche fait moins allusion à ces mêmes figures – mais l'opposition est encore plus spectaculaire avec la presse clandestine flamande, qui les occulte (excepté le roi Albert) : elles lui apparaissent trop associées à la glorification entre les deux guerres d'un patriotisme belge hostile au développement des revendications flamandes. Cela dit, dans l'ensemble de la presse clandestine belge, la référence à la Grande Guerre passe avant tout par l'évocation des massacres allemands de 1914. Même dans les organes de la droite francophone comme la *Libre Belgique*, l'évocation de la résistance de 14-18 disparaît progressivement à partir de 1943, tellement les conditions du combat clandestin contre l'occupant nazi sont différentes<sup>(2)</sup>.

## *De L'Oiseau de France aux Petites ailes*

Tout comme *La Libre Belgique*, *L'Oiseau de France* naît aussi en février 1915 dans un milieu catholique. Par contre, il demeure pratiquement l'unique journal clandestin paru dans les dix départements français occupés pendant la Grande Guerre, ce qui s'explique par leur appartenance à la « zone des armées » allemandes, une zone sous régime militaire, avec une densité maximale de troupes d'occupation. C'est déjà une performance que son créateur, le pharmacien Joseph Willot, de Roubaix, ait réussi à le faire durer deux ans (1915-1916), avec un tirage maximum de mille exemplaires, à un rythme parfois hebdomadaire. Comme le reste de la presse clandestine de 14-18, il s'agit d'un organe d'information et d'opinion, qui ne donne que très rarement des consignes d'action et multiplie les conseils de prudence, le premier étant : « cette feuille doit être brûlée après lecture ». Saisissant contraste avec la presse clandestine de 1940-1944, qui incitera

ses lecteurs à se transformer en diffuseurs, pour développer des organisations de résistance. Son titre, qui vise à le présenter comme lancé par l'aviation française, n'est d'ailleurs que l'une des neuf appellations d'une feuille qui s'est d'abord appelée *La Patience*, et pendant un temps (octobre 1915), *La Prudence*<sup>(3)</sup>. Pour les régions françaises occupées en 14, l'enjeu est de tenir moralement, dans un conflit où le reste du pays est totalement engagé.

En 1940, le souvenir de *L'Oiseau de France* est réactivé par Jean-Yves Mulliez, héritier d'une grande dynastie industrielle du Nord : il dénomme *Les Petites Ailes* une feuille clandestine qui connaîtra 13 numéros d'octobre 1940 à mai 1941, tirés à quelques centaines d'exemplaires. Agent du SR Guerre de Vichy, Mulliez se sert du journal pour recruter des informateurs dans son réseau de renseignement ; réciproquement, il l'alimente en informations récoltées au cours de ses allers-retours réguliers à Vichy. La diffusion des *Petites Ailes* est assurée par d'anciens officiers, des jésuites et des scouts, le journal étant d'ailleurs reproduit sur la Gestetner du mouvement Scout de France de Tourcoing, chez son responsable, Henri Rousseau. L'origine des *Petites Ailes* explique que, tout en étant anti-allemand, le journal croie au double jeu de Pétain et soit en faveur de certains aspects de la Révolution nationale. Par contrecoup, cette feuille très précoce va susciter dans le Nord l'apparition, en 1941, de nouveaux journaux se démarquant de lui : *La vraie France*, de l'industriel Henri Duprez, et surtout *La Voix du Nord*, qui deviendra le principal organe clandestin de la région. Un de ses fondateurs, le catholique Natalis Dumez, témoignera avoir voulu reprendre le flambeau de Joseph Willot, mais en affirmant une ligne anti-maréchaliste s'opposant aux *Petites Ailes*. Cet épisode montre combien les enjeux de la presse clandestine ont changé par rapport à la Grande Guerre, un des principaux étant le jugement porté sur la politique du gouvernement français légal depuis l'armistice<sup>(4)</sup>.

*Les Petites Ailes*, que Mulliez, menacé d'arrestation, saborde en juin 1941, vont cependant connaître une postérité importante pendant quelques mois, en dehors de la zone rattachée du Nord. Un de leurs diffuseurs, Pierre de Froment, est en contact avec Henri Frenay, créateur du mouvement Libération nationale en zone Sud et qui cherche alors à développer une antenne de son organisation en zone occupée. Au témoignage de Frenay, Froment lui montre au printemps 1941 un numéro des *Petites Ailes*, en lui suggérant de lancer un journal analogue dans les deux grandes zones, occupée et « libre ». Frenay qui ne fait paraître jusqu'alors qu'un *Bulletin d'informations* en zone Sud, accepte. À la mi-mai 1941 apparaît donc *Les Petites Ailes de France. Édition de Paris*, suivi début juin par *Les Petites Ailes. Journal hebdomadaire. Tirage de zone libre*. L'édition parisienne reprend l'épigraphe du titre nordiste : « Lisez attentivement Recopiez copieusement Distribuez prudemment ».



La Libre Belgique n° 20, 15 septembre 1941

L'évocation de la résistance de la Grande Guerre passe par le bandeau situé sous l'en-tête de chaque numéro : il met en parallèle trois figures emblématiques de la résistance morale de 1914 (le roi, le bourgmestre de Bruxelles et le primat de Belgique) et leurs successeurs en 1940. Dans les articles (comme ici l'éditorial « La haine sacrée »), le rappel qui prédomine, c'est celui des « 4 000 civils innocents » fusillés en 1914.

## La haine sacrée

M. le « Ortskommandant de Bertrix » n'est pas content : « En Belgique, dit-il, il n'y a que la crapule qui est avec nous. Tous les honnêtes gens nous considèrent comme des ennemis ». Eh bien, le jour où ce propos m'a été répété, j'ai senti comme un souffle bienfaisant me froler le cœur. Ne trouvez-vous pas ? C'est qu'en effet « la crapule » pour reprendre son expression,

les mauvais citoyens sont les seuls pour le moment à occuper le haut du pavé ; ils parlent haut, ils plastronnent, ils s'agitent, on ne voit qu'eux, on n'entend qu'eux ; il semblerait qu'ils soient le nombre... En réalité l'énorme masse de la population se tient coite, parle bas, fait le gros dos, laisse passer la tornade, mais elle cultive soigneusement dans son cœur la fleur de l'espérance, en même temps qu'elle conserve vivace la haine de l'ennemi.

Ils ont crié, les Boches, qu'il suffisait de mettre des gants gris de céder parfois sa place dans le tramway, de payer en mauvais marks le produit de leurs rapines pour être accueillis par leurs victimes comme des libérateurs, comme des protecteurs polis et désintéressés. Ils n'ont trompé que peu de monde et pas pour longtemps !

« Quelques naïfs ont dit : « Ils sont tout de même plus gentils qu'en 1914 ! » Ils ne l'ont pas dit longtemps ! La réflexion est venue.

En 1914 « ils » ont fusillé 4 000 civils innocents... en 1940 « ils » ont bombardé, mitraillé, massacré sauvagement des colonnes entières de nos malheureux réfugiés. Dix mille de ceux-ci ne reverront jamais leurs foyers ! Dépassés les odieux massacres de Dinant, d'Ethé, d'Aerschot, de Tamines, d'Andenne ! Dépassées les ruines de nos villes martyrs de 1914 ! Avez-vous vu Tournai, Wavre, Nivelles, Antoing, Alost, et tant d'autres ?

Ils sont plus gentils... mais nos petits gens crèvent de misère et (Voir suite p. 2)

## Grandes funérailles

Dans la nuit du 6 au 7 août, au cours d'un combat aérien, un appareil britannique s'écrasa au sol près de l'île Moncin, à Herstal. Les deux occupants furent tués. L'accident provoqua dans la population liégeoise une émotion inexprimable. Devant la morgue de la ville où les corps des aviateurs avaient été transportés ce fut pendant trois jours un défilé ininterrompu. C'était trop montrer à l'occupant de quel côté vont nos espérances ! La morgue fermée on vit cette scène étonnante : une femme hissée sur des épaules d'hommes recevant les gerbes qu'on lui tendait inlassablement et les jetant par la lucarne de la morgue tout à l'entour des deux héros.

A l'heure des funérailles fixées au vendredi après-midi, plus de trois cents couronnes s'accumulèrent autour des cercueils et une foule innombrable accourut de partout s'appretant à leur faire jusqu'au cimetière de Robermont une voie triomphale. A ce moment arrivèrent des ordres : la foule fut dispersée, les manifestants trop ardents emmenés en camion à St-Léonard. La levée des corps aurait lieu en pleine nuit et ils seraient inhumés non à Robermont mais à Ste-Walburge. Vaine ruse ! Dès le point du jour le défilé populaire reprit avec la même terreur poursuivie le lendemain et le surlendemain. On remarquait parmi toutes les autres deux monumentales couronnes cravatées aux couleurs belges, l'une portant ce seul mot : « Merci », l'autre : « De la part de vos mamans ». Par ordre encore on vint couper ces rubans.

Une vieille femme ayant confectionné de ses mains un nœud « Union Jack » est venue le planter sur les tombes « pour qu'ils reposent sous le drapeau de leurs pays ».

Le 25 août, après avoir mis hors de combat quatre appareils allemands de la base de Beau- (Voir suite p. 2)



HISTOIRE MODERNE

Et avant qu'il ne les acheminât vers des camps spéciaux, le Pharaon défilait les peuplades étonnées de tous leurs biens...

DEVEEN

autre référence va progressivement s'imposer : celle des civils volontaires pour s'engager en 1870 contre les Prussiens dans les formations irrégulières, les « francs-tireurs ». Leur évocation devient alors un leitmotiv de *L'Humanité* clandestine ; puis, au printemps 1942 les groupes armés du PCF prennent l'appellation de Francs-Tireurs et Partisans français. En zone Sud, le mouvement que dirige Jean-Pierre Levy, créé à Lyon par d'anciens élus de gauche (mais non communistes), choisit aussi d'appeler *Le Franc-Tireur* le journal qu'il lance fin 1941.

La référence aux volontaires de 1870, si elle paraît plus adaptée à la situation présente, se cumule avec l'évocation d'un autre passé : celui de la Révolution française et des volontaires de l'an II, qui deviendra la référence majeure de la presse clandestine française, plus le rejet par la population de l'anti-républicanisme de Vichy deviendra manifeste. ■

(1) Emmanuel Debruyne, « Vêridiques, antiprussiens et patriotes », les journaux prohibés en pays occupés 1914-1918 », in Robert Vandebussche (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS/Ceges 2012.

(2) Fabrice Maerten, « La Première Guerre mondiale dans la presse clandestine de la Belgique occupée en 1940-1944 », in Robert Vandebussche (dir.), *ibid.*  
 (3) Cf. l'article synthétique de Bernard Grelle et Jean-Paul Visse dans le numéro 1 de *L'Abeille*, revue disponible sur le site de la Société des Amis de Panckoucke, panckoucke.blogspot.com  
 (4) André Caudron, « Les Petites Ailes. Journal et réseau (automne 1940-été 1941) », in *MEMOR. Bulletin d'information*, n° 15-16, Villeneuve d'Ascq, 1992.

Cependant, les deux journaux, au contenu partiellement différent, ne dureront sous ce titre que deux mois, étant remplacés en août par *Résistance* (en zone occupée) et *Vérités* (en zone Sud). L'abandon du titre commun montre d'abord la difficulté de créer une organisation unique dans deux zones aux logiques si différentes : le groupe de zone occupée sera d'ailleurs démantelé à la fin de l'année, au moment où Frenay privilégiera le

rapprochement avec un autre mouvement de zone Sud, Liberté, pour créer le mouvement Combat. La disparition de l'appellation *Petites Ailes* signe par ailleurs l'abandon de la référence à la modeste presse des régions occupées en 14-18.

À l'été 1941, au moment où la guerre germano-soviétique donne au conflit une tournure d'affrontement idéologique inédite et provoque l'entrée dans la lutte armée du parti communiste, une

# L'imaginaire du « franc-tireur » et son instrumentalisation par l'occupant allemand de 1940 à 1944

Par Bruno Leroux

Si est un protagoniste chez lequel l'héritage de la guerre de 1870 est le plus prégnant, c'est l'occupant allemand. La levée en masse des civils français et les mesures prises contre eux ont suscité dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Allemagne un imaginaire répulsif criminalisant le « franc-tireur », une codification précoce dans les manuels militaires du traitement à infliger à ces civils attaquant l'armée allemande de façon « déloyale » et un consensus juridique sur l'application restrictive du droit des populations en temps de guerre défini par la convention de La Haye en 1907. Une interprétation plus large a pourtant immédiatement existé, qui considérait que les articles de la convention ne réglaient pas la question du droit à l'insurrection, et qu'en la matière, c'était son préambule faisant allusion aux « usages établis entre nations civilisées » auquel il fallait se référer. Les massacres de civils commis par les Allemands lors des invasions ultérieures, en Belgique et en France à l'été 1914, et dans une moindre mesure dans le Nord-Pas-de-Calais en 1940, montrent la prégnance de cette figure mythique du franc-tireur<sup>(1)</sup>. La façon dont l'occupant l'a utilisée ensuite dans la répression de la Résistance commence à être connue de façon précise grâce aux recherches les plus récentes<sup>(2)</sup>.

L'article 10 de l'armistice rappelle que les Français se mettant au service d'États en guerre avec l'Allemagne seront traités comme des francs-tireurs. Le code pénal allemand ne prévoit à leur égard que la peine de mort. Les velléités d'appliquer ce statut aux Français libres lors du siège de Bir Hakeim en juin 1942 seront cependant immédiatement abandonnées, la France Libre ayant menacé d'appliquer la réciprocité aux prisonniers allemands. En métropole, les tribunaux militaires allemands du ressort de la zone occupée prononcent quelques condamnations pour « actes de franc-tireur » dans l'été 1940, mais durant l'année qui suit, la qualification n'est pratiquement pas utilisée, du fait du caractère sporadique et isolé des actes de violence contre les troupes d'occupation. Les débuts de la lutte armée communiste, à l'été 1941, réactivent l'imaginaire répulsif du civil armé. Néanmoins, sa criminalisation par les autorités allemandes est alors dominée par des préjugés anticommunistes et antisémites,



Coll. Fondation de la Résistance/Fonds Hermine Langlois

Pendant les combats de la Libération, le port d'un brassard constitue le seul signe d'appartenance aux FFI, assimilés à des troupes régulières par le Gouvernement Provisoire de la République française. Pendant tout l'été 1944, cela n'empêchera pas les Allemands de les traiter comme des francs-tireurs non protégés par les conventions internationales sur les prisonniers de guerre et donc susceptibles d'être exécutés sur place.

confortés par l'identité des personnes arrêtées. Qualifiés publiquement de criminels de droit commun au service de l'étranger, ils sont surtout jugés pour intelligence avec l'ennemi et détention d'armes. C'est à partir de l'été 1942 que les jugements pour « actes de francs-tireurs » réapparaissent. La *Sipo-SD* dirige maintenant la répression, en déportant massivement les résistants avant tout jugement, mais les tribunaux militaires continuent à fonctionner en France pour un petit nombre de cas. Si les qualifications de « francs-tireurs » se mettent à croître (d'une façon exponentielle durant la dernière année de l'occupation), c'est probablement en partie parce qu'elles garantissent une répression impitoyable contre les mêmes types d'actes qu'auparavant, dans une période où le profil des accusés se diversifie. Résultat: entre février et mai 1944, période où cette qualification devient quasi-automatique, 600 peines de mort sont prononcées, dont 95 % sont immédiatement exécutées.

En parallèle, les opérations de lutte contre les maquis, commencées à l'automne 1943, se signalent par une dynamique progressive de radicalisation sur le terrain, avec des exécutions sommaires des résistants arrêtés, attestées au moins à compter de janvier 1944. Elles sont légitimées *a posteriori* par les premiers ordres des autorités centrales du Reich concernant la « lutte contre les bandes » en France: le décret Sperrle

du 8 février 1944 et surtout le décret Keitel du 4 mars 1944, qui énonce que les auteurs d'agressions contre la *Wehrmacht* ou ses installations doivent être considérés comme des « francs-tireurs » et donc être exécutés sommairement sur place. D'après les sources fragmentaires disponibles, le commandement militaire à l'Ouest (*OBWest*) semble avoir tenté de nuancer l'application de ces ordres en mai, mais dès le Débarquement, ils ont été au contraire constamment rappelés par toute la chaîne de commandement. Courant juin, les juristes du Commandement militaire en France ont proposé à leur hiérarchie, après enquête sur le comportement des résistants français, de considérer comme combattants réguliers ceux qui entraînent dans le cadre énoncé à l'article 1 de la convention de La Haye: unités de civils dotés d'un chef, d'un insigne, portant ostensiblement une arme et respectant les lois de la guerre. Mais cette proposition, qui n'était peut-être qu'un moyen de se couvrir déjà vis-à-vis de la communauté internationale, ne fut suivie d'aucun effet. ■

(1) Cf. Laurent Thiery, « Les massacres de civils dans le nord de la France en mai-juin 1940 », in *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n° 60, mars 2010, p. 5-6.

(2) Cf. Gaël Eismann, *Hôtel Majestic. Ordre et sécurité en France occupée (1940-1944)*, Tallandier, 2010.

## Pour aller plus loin

■ Armel Dirou, *La résistance en 1870 : guérilla et terreur*, Bernard Giovanangeli éditeur, 2014 [livre issu d'une thèse de doctorat d'histoire, sur les francs-tireurs de 1870 et la répression allemande].

■ Texte de la Convention IV de La Haye de 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre (voir en particulier le Préambule et l'article 1 du Règlement en annexe) : disponible sur le site du Comité international de la Croix Rouge, <https://www.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/>

# Émilienne Moreau-Évrard, résistante pendant les deux guerres mondiales

Par Frantz Malassis

Émilienne Moreau est née à Wingles (Pas-de-Calais) le 4 juin 1898 dans une famille de mineurs. En 1914 son père retraité de la mine s'installe avec sa famille à Loos-lez-Lens (aujourd'hui Loos-en-Gohelle) et gère une petite épicerie. Émilienne rêve de devenir enseignante et prépare à cette fin le cours préparatoire au brevet d'institutrice lorsque la Grande Guerre éclate. Après la victoire française de la Marne, les Allemands se lancent dans la « course à la mer » pour atteindre les Flandres belges et la mer du Nord. Durant cet épisode de la Guerre, la petite ville de Loos-lez-Lens, encore occupée par une partie de ses habitants, est âprement disputée à partir d'octobre 1914 pour finalement être prise par les Allemands et se retrouver sur la ligne de front. Pendant près d'un an, les loosois subissent la rude occupation allemande. En décembre son père décède la laissant seule avec sa mère, sa jeune sœur et son frère de 10 ans.

Montrant une indéniable force de caractère et surmontant tous les obstacles, en février 1915, elle crée dans une cave une école improvisée pour une quarantaine d'enfants de Loos privés de leur instituteur mobilisé sur le front. Elle réussit également à convaincre les autorités militaires de lui laisser le droit de ramasser des morceaux de charbon sur les terrils de la commune avec ses élèves permettant aux habitants de surmonter la pénurie de charbon qui frappe cette région minière... c'est aussi l'occasion pour elle d'observer les défenses allemandes.

Le 25 septembre 1915, les Écossais du 9<sup>e</sup> bataillon du *Black Watch* lancent une attaque pour reprendre la ville. Émilienne qui n'a que 17 ans, va à leur rencontre et leur donne des informations sur les défenses ennemies installées sur un terril, fortin quasi inexpugnable. Forts de ces indications, les Écossais prennent les Allemands à revers et réduisent ce nid de résistance avec un minimum de pertes.

Infatigable, en pleine bataille, avec un médecin écossais, elle met en place dans sa maison un poste médical où elle prodigue des soins à des blessés pendant 24 heures.

Chose encore plus extraordinaire pour l'époque, elle prend les armes et fait le coup de feu, parvenant avec trois soldats écossais blessés à neutraliser deux soldats allemands embusqués dans une maison voisine. Quelque temps après, restée seule dans une cave avec un blessé, alors qu'elle est prise pour cible, elle abat à travers la porte deux fantassins allemands à coups de revolver.

La ville libérée, Émilienne et sa famille sont évacuées. À 17 ans, elle devient « l'héroïne de Loos ». Le 2 novembre 1915, elle est citée à l'ordre de l'armée par le général Foch. Figure patriotique incarnant la résistance à l'ennemi, son image est largement utilisée

par la propagande pour soutenir le moral de la population et des troupes. Elle reçoit la croix de guerre avec palme sur la place d'armes de Versailles le 27 novembre 1915. Le jour même, elle est reçue par le Président de la République Raymond Poincaré. De leur côté les Britanniques ont reconnu ses actes de bravoure en la récompensant de la *Military Medal*, de la *Royal Red Cross (first class)* et de la *Venerable Order of St John of Jerusalem*, cette décoration n'étant que très exceptionnellement attribuée à une femme.

Le *Petit Parisien* fait paraître pendant deux mois successifs « ses mémoires » sous la forme d'épisodes. En 1916, un film inspiré de ses exploits est même tourné par le réalisateur australien Georges Willoughby: *The Joan of Arc of Loos (La Jeanne d'Arc de Loos)*.

Cette médiatisation ne lui fait pas perdre de vue sa vocation première: l'enseignement. Installée à Paris, elle prépare le brevet supérieur de l'enseignement public. En parallèle, elle fait fonction d'institutrice dans une école de garçons dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris jusqu'à la fin de la guerre. Après l'armistice, elle exerce son métier d'institutrice dans sa région natale, dévastée par la guerre.

Militante au sein du parti socialiste de l'époque (la SFIO) dès 1930, elle épouse en 1932, Just Évrard, secrétaire général adjoint de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, et frère de Raoul Évrard, député SFIO du même département de 1919 à 1936. Elle fait ses premières armes en devenant secrétaire générale des femmes socialistes du Pas-de-Calais en 1934.

En juin 1940, le couple Évrard et les deux enfants de Just, Raoul et Roger, vivent à Lens. Dans cette région du Nord-Pas-de-Calais qui a déjà connu une occupation allemande très dure durant la Grande Guerre les sentiments antigermaniques s'expriment très rapidement d'autant que ces deux départements, placés sous l'autorité du commandement militaire de Bruxelles, deviennent une « zone interdite », annexée de fait.

Connue des Allemands pour son action héroïque en 1915, Émilienne est immédiatement placée en résidence surveillée à Lillers.

Bientôt autorisée à retrouver sa famille à Lens, elle n'hésite pas à entrer à nouveau en résistance contre les Allemands mais non plus de façon individuelle et spontanée comme en 1915. Au sein de sa famille, elle poursuit dans la clandestinité les activités militantes d'avant-guerre. Fin 1940 au domicile familial est créée la section socialiste clandestine de Lens. La famille Évrard assure la diffusion de tracts et de journaux clandestins socialistes tels *L'homme libre* <sup>(1)</sup> puis *La IV<sup>e</sup> République*, mais aussi *La Voix du Nord*.

Les Évrard sont parallèlement contactés par l'*Intelligence Service* à qui ils fournissent de précieux renseignements.



Carte postale d'Émilienne Moreau, « l'héroïne de Loos » éditée par *Le Petit Parisien* à partir de 1916. Des exemplaires de cette carte postale sont distribués sur le front pour remonter le moral des Poilus qui connaissent ainsi ses faits d'armes.

Just Évrard est arrêté en septembre 1941. Libéré en avril 1942, il se trouve contraint de passer en zone Sud. Émilienne l'y rejoint et le couple s'installe à Lyon. Commence alors pour elle une intense activité d'agent de liaison pour le Comité d'action socialiste (CAS) de zone Sud, fondé en mars 1941 par Daniel Mayer et des responsables de la SFIO, puis, à partir de mars 1943 pour le parti socialiste clandestin reconstitué. Elle remplit les mêmes missions périlleuses pour le réseau de renseignement Brutus, dépendant de la France Libre et dont le recrutement s'appuie en partie sur les socialistes résistants du CAS. Émilienne alias Jeanne Poirier ou « d'Émilienne la Blonde », assure les liaisons avec la Suisse et exécute diverses missions vers Paris, Toulouse, Marseille.

En octobre 1943, étant désigné pour siéger à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger son mari quitte la France par une liaison aérienne clandestine. C'est à cette date qu'elle entre au mouvement « La France au Combat » fondé en octobre 1943 par André Boyer pour tenter de former au sein des Mouvements Unis de Résistance de zone Sud un quatrième pilier (à côté des mouvements Combat-Libération-sud et Franc-Tireur) regroupant les organisations de tendance socialiste Vény (groupes d'action) et Brutus (réseau de renseignements).

Fin mars 1944, à Lyon, elle échappe de justesse à l'arrestation lors de l'affaire du 85 de l'avenue de Saxe, adresse utilisée par le Parti socialiste clandestin, Brutus et Libération Sud.

En mai 1944, une série d'arrestations déciment « la France au Combat ». Elle réchappe *in extremis*



*Mes Mémoires (1914-1915)* par Émilienne Moreau, supplément au n° 107 du *Miroir*, dimanche 12 décembre 1915. Cet hebdomadaire parisien, qui durant la Première Guerre mondiale relate les épisodes du conflit, diffuse sur plusieurs numéros, comme *Le Petit Parisien* dont il est le supplément illustré, l'histoire de cette jeune femme qui incarne la résistance aux Allemands.

à une souricière tendue par les Allemands à son domicile du quartier de la Guillotière à Lyon, essayant au passage des coups de feu.

Traquée, elle est désignée par « La France au combat » pour siéger à l'Assemblée consultative d'Alger et doit être exfiltrée. Après plusieurs tentatives,

son parti : elle devient membre du Comité directeur de la SFIO de 1945 à 1963. Elle occupe également les fonctions de conseillère honoraire de l'Assemblée de l'Union Française de 1947 à 1958.

À l'aube de la V<sup>e</sup> République, elle abandonne ses activités publiques et se consacre à l'écriture de ses

elle part finalement pour Londres par une opération aérienne le 6 août 1944.

À Londres, elle expose le rôle des femmes dans la Résistance à l'occasion de conférences et d'un discours à la BBC. Lors de sa première conférence de presse le 15 août 1944 elle déclare notamment : « Ce sont pour la plupart, des femmes qui font les liaisons des groupes de résistance, ce sont des femmes qui portent et distribuent souvent les journaux et les tracts. Ce sont encore des femmes qui, [...] revenaient fourbues, lasses, épuisées, rapportant aux organisations les renseignements sur la concentration des troupes. [...] La femme française a réagi, j'oserai dire, plus vite que les hommes parce que, mère de famille, elle s'est trouvée aux prises avec toutes sortes de difficultés que ne connaissent pas les hommes. » (2)

De retour en France en septembre 1944, elle aide son mari à reformer les sections socialistes du Pas-de-Calais. Symbole pour la seconde fois de la résistance féminine française, elle est l'une des 6 femmes à être faites Compagnon de la Libération. Elle est décorée de la Croix de la Libération par le général de Gaulle le 11 août 1945. De ce fait, son statut change au sein de

## Pour en savoir plus

### Sur Émilienne Moreau-Évrard

■ Émilienne Moreau, *La guerre buissonnière : une famille française dans la Résistance*, Paris, Solar, 1971.

■ Vladimir Trouplin « Émilienne Moreau-Évrard » in Guy Krivopissko, Christine Levisse-Touzé, Vladimir Trouplin, *Dans l'honneur et par la victoire. Les femmes compagnon de la Libération*, Tallandier, 2008, 100 p. La présente biographie d'Émilienne Moreau-Évrard doit beaucoup à cet article.

### Sur Jean Lebas

■ Jean Piat, *Jean Lebas de la Belle Époque à la Résistance*, Roubaix, Jean Piat, 1994.

■ les numéros de *L'Homme Libre. Bulletins d'information ouvrières* sont reproduits sur le site Gallica de la BnF. Dans la « recherche avancée » taper la cote RES-G- 1470 (628).

mémoires qui sont publiées peu de temps avant son décès le 5 janvier 1971 à Lens. ■

(1) Fondé par Jean-Baptiste Lebas. Déjà pendant la Grande Guerre, maire de Roubaix, il s'oppose aux Allemands en refusant de leur livrer la liste des jeunes de dix-huit ans, qui devaient être envoyés comme travailleurs de force en Allemagne. Arrêté en 1915, il est alors interné à la forteresse de Rastadt. Déchu de ses fonctions de maire (1918-1940) par Vichy, il appelle dès août 1940 à la résistance, dans une brochure intitulée *Le socialisme continue!* À la fin de l'été, il fonde l'un des tout premiers groupes de Résistance en zone occupée, autour du journal *L'homme libre*; il est arrêté en mai 1941, déporté et meurt en Allemagne. Son journal continue pendant quelques mois sous l'appellation *La IV<sup>e</sup> République*.

(2) Émilienne Moreau, *La guerre buissonnière : une famille française dans la Résistance*, op.cit., p. 267-268.

## Pour approfondir

### Bibliographie sélective

■ Chantal Antier, *Louise de Bettignies : Espionne et héroïne de la Grande Guerre 1880-1918*, Paris, Tallandier, 2013.

■ Annette Becker, *Les cicatrices rouges 1914-1918, France et Belgique occupées*, Paris, Fayard, 2010.

■ Emmanuel Debruyne, « Combattre l'occupant en Belgique et dans les départements français occupés. 1914-1918. Une "résistance avant la lettre" ? », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 115, juin-septembre 2012, p. 15-30.

■ Emmanuel Debruyne, *La guerre secrète des espions belges, 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008.

■ Emmanuel Debruyne & Jehanne Paternostre, *La résistance au quotidien. 1914-1918. Témoignages inédits*, Bruxelles, Racine - AGR, 2009.

■ Emmanuel Debruyne & Laurence van Ypersele, *Je serai fusillé demain. Les dernières lettres des patriotes belges et français fusillés par l'occupant. 1914-1918*, Bruxelles, Racine, 2011.

■ Sophie De Schaepdrijver, *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2004.

■ Jean Heuclin & Jean-Paul Visse, *La presse clandestine dans le Nord occupé, 1914-1918*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2014.

■ Philippe Nivet, *La France occupée, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011.

■ Robert Vandebussche (dir.), *La résistance en France et en Belgique occupées (1914-1918)*, Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Ceges, 2012.

■ Laurence van Ypersele & Emmanuel Debruyne, *De la guerre de l'ombre aux ombres de la guerre. L'espionnage en Belgique durant la guerre 1914-1918. Histoire et mémoire*, Bruxelles, Labor, 2004.

### Sitographie

Un site de référence sur la presse clandestine belge des deux Guerres mondiales <http://warpress.cegesoma.be/>, *The Belgian War Press*. Ce site, créé par le CEGES, présente une col-

lection numérisée de cette presse et des notices de présentation historique très complètes et dotées de bibliographies fournies (y compris sur certains titres particuliers, comme *La Libre Belgique*).

### La presse clandestine française 1940-1945 sur Gallica, le site de la BnF

La collection de presse clandestine de la BnF est maintenant accessible, et sera bientôt complétée par des titres provenant du Musée de la Résistance nationale (Champigny-sur-Marne) et de la Bibliothèque de Documentation Internationale contemporaine. Quelques conseils méthodologiques et la liste des 1 000 titres de la collection de la BnF sont téléchargeables sur la page d'accueil du site de la Fondation de la Résistance [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)

### Retrouver une exploitation pédagogique d'un journal clandestin grâce à ce lien :

<http://www.fondationresistance.org/documents/lettre/LettreResistance075.pdf>